



Oréade-Brèche assure depuis plus de 15 ans l'animation de la première filière de soja alimentaire de France : Sojadoc.

Cette filière encadre, par son cahier des charges, la production de plus de 500 agriculteurs qui avoisine, en 2010, une dizaine de milliers de tonnes, dont 60 % sont bio.

Oréade-Brèche a pour principale mission d'appuyer le développement de la filière, de faire la maîtrise d'œuvre des dossiers de R&D menés par Sojadoc (ex : essais au champ ou en laboratoire), d'assurer la gestion de dossiers d'aide et la mise à jour permanente du cahier des charges (non OGM) de la filière.

L'article ci-après montre une présentation de cette filière, présentation faite aux assises de la Bio à Paris, le 28 septembre 2010, par Thierry Clément, animateur de Sojadoc et gérant d'Oréade-Brèche.

Fonds Avenir Bio

Soutien à 28 programmes d'action

Le fonds Avenir Bio, destiné à la structuration des filières, et doté d'un montant de 3 M€ par an pendant 5 ans financé par le ministère de l'Agriculture, a soutenu 28 programmes d'actions en 2008 et 2009. Géré par l'Agence Bio, ce fonds a déjà été attribué à 76 bénéficiaires, pour un montant de 5,3 M€. Cinq appels à projet se sont succédé.

Convertir les terres en bio implique, en face, de structurer les filières. L'objectif est de faire coïncider au maximum l'offre et la demande, pour ne pas se heurter à des crises de croissance : faire croître la disponibilité en produits bio, notamment grâce aux conversions, créer des économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte et de transformation. Convaincu, le ministère de l'Agriculture a dédié 15 M€ à ces actions sur 5 ans. Les Assises nationales de la bio, le 28 septembre à Paris, ont été une nouvelle fois l'occasion de présenter quelques projets déjà lancés. Ceux-ci impliquent la

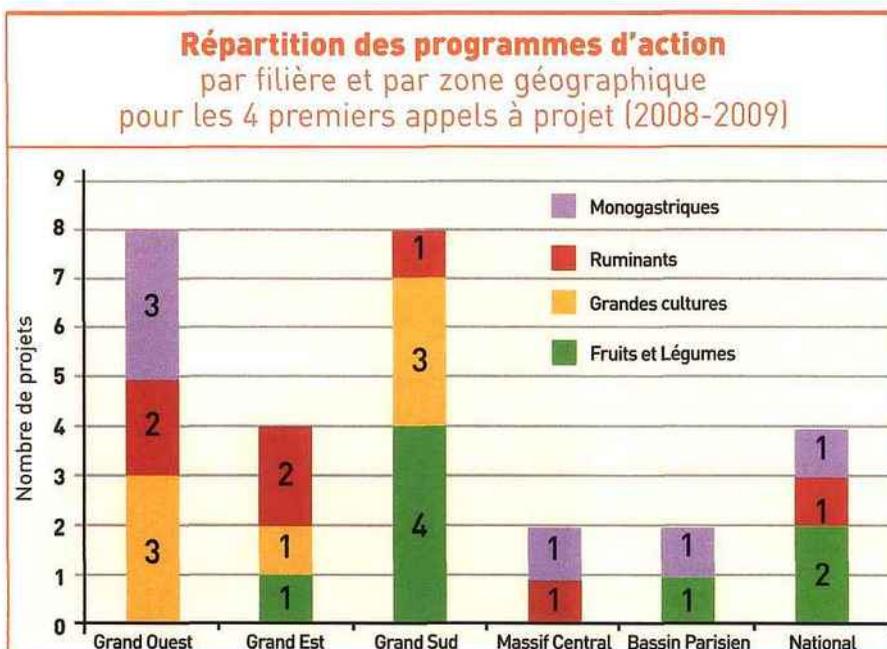
mobilisation d'un chapelet d'acteurs sur un territoire donné, entreprises, groupements, coopératives, associations de producteurs... *"Ces démarches sont toutes fondées sur le dialogue et le respect mutuel, assure Élisabeth Mercier, directrice de l'Agence Bio qui pilote ce dispositif. Elles allient compétences et engagements. Ces valeurs sont essentielles pour assurer la viabilité des programmes d'action."* Ce déploiement d'actions doit provoquer une dynamique vertueuse. *"Cela oblige les acteurs de la bio à se connaître, dialoguer et évoluer ensemble. La contractualisation existe, il faut la confirmer."* Selon l'Ob-



Les fruits et légumes, un secteur porteur. Beatrice Gendreau conseillère régionale d'Aquitaine, Michel Delhomeau, vice-président de Bio Loire Ocean, Fatima Jamjama, secrétaire générale de Pronatura

servatoire prospectif, sur le premier semestre 2010, les volumes sur le marché ont augmenté plus vite que leur valeur, notamment en lait (+ 7 % en volume, + 4 % en va-

leur) et en fruits et légumes (+ 20 % en volume, + 14 % en valeur). *"Tout ce qui permet de maîtriser les prix de façon favorable au consommateur est bienvenu, mais cela ne doit jamais se faire au détriment des producteurs"*, insiste la directrice.



Accélérateur de la dynamique

Les projets aidés concernent les secteurs des fruits et légumes, du lait, de la viande bovine, porcine, ovine et volaille, de l'œuf, des grandes cultures... D'autres sont à l'étude. *"Tous les opérateurs n'en bénéficient pas directement, précise Élisabeth Mercier, mais profitent indirectement de la dynamique."* Si les secteurs soutenus par Avenir Bio et la démarche de structuration sont dévoilés, peu de détails précisent les montants distribués aux 76 bénéficiaires. Une confidentialité sur la répartition des deniers publics que regret-

Mobilisation des dispositifs

Les aides du fonds de structuration des filières sont destinées à amplifier les projets d'envergure nationale ou inter-régionale, suffisamment innovants pour booster la bio.

Ce fonds complète d'autres dispositifs :

- le fonds d'intervention stratégique des industries agro-alimentaires (Fisiaa), qui a injecté 3M€ dans 9 projets bio en 2008-2009, et 3 M€ dans 5 projets en 2010.
- les crédits des collectivités territoriales ;
- les crédits d'animation gérés par les Draf ;
- les crédits France-Agrimer ;
- les crédits de l'Agence de l'eau.

tent d'ailleurs certains acteurs de la filière, même s'ils sont nombreux à reconnaître le travail de fond effectué par l'Agence Bio comme accélérateur de la dynamique de développement. D'ailleurs, le succès de ces 3^{es} Assises de la bio, tenues dans l'enceinte du ministère de l'Agriculture, prouve l'effervescence actuelle de la filière. L'obsession est de ne pas tomber dans le piège de l'agriculture conventionnelle. Il s'agit donc de lier de façon équilibrée tous les maillons de l'amont à l'aval. Voici quelques exemples.

Bio Loire Océan : sécuriser

Parmi les programmes en fruits et légumes, l'appui à Bio Loire Océan : initiative de terrain née en 1997, cette organisation collective de producteurs des Pays-de-la-Loire a grandi en même temps que la bio. Guidée par la qualité et le juste prix, son souci est de sécuriser ses adhérents, dans un contexte de croissance. Aujourd'hui, elle vend les récoltes de plus de 40 fermes, soit 298 ha de légumes de plein champ, 14 ha de cultures sous abris, et 150 ha de vergers. "L'association s'efforce d'être un outil de soutien technique, de planification, de rationalisation de la logistique et de facturation centralisée, au service du producteur, tout en restant légère et peu coûteuse", détaille Cécile Morvan, sa coordinatrice. L'aide financière d'Avenir Bio a d'ailleurs contribué à renforcer l'équipe, pour

répondre aux nouveaux besoins. Inédit, un outil informatique en ligne a aussi été mis au point dans le but de regrouper l'offre, avec des indications de volumes et de prix. "Chaque producteur gère quotidiennement ses disponibilités et ses ventes, l'objectif étant d'assurer une transparence totale de la gamme, des prix et des commandes passées". Bio Loire Océan se charge de mettre en relation les acteurs, d'organiser la structuration des débouchés, de proposer des prix objectifs... "Mais nous ne sommes pas un bureau de vente, les adhérents s'occupent de leur propre commercialisation, ils restent indépendants et sont très impliqués", note la coordinatrice. En 2009, la structure a écoulé au total 980 t de légumes, 480 t de fruits, pour un CA de 2,26 M€. 2010 enregistre une forte progression. Partenaire de Biocoop,

les produits de Bio Loire Océan arborent le logo "Ensemble pour plus de sens" et sont référencés sur les 4 plateformes du distributeur.

Pronatura : un contexte favorable

"Dans un contexte de marché tendu par la massification de volumes de production, les échanges et les discussions au niveau national sont nécessaires pour structurer les filières régionales", conclut Michel Delhomeau, vice-président de Bio Loire Océan. Anticiper est le maître mot. Car si la demande se fait pressante, les nombreuses conversions vont amener rapidement des tonnages supplémentaires. "Mais la demande est là, le contexte est favorable à la bio et aux productions locales, analyse Fatima Janjama, secrétaire générale de Pronatura, société de vente de fruits et légumes, également bénéficiaire du fonds Avenir Bio. C'est le moment de soutenir des projets de développement durable sur notre territoire." Avec des partenaires comme les chambres d'agriculture, les Civam..., Pronatura travaille aussi à la structuration, et notamment avec la mise en place d'une filière melon dans le Sud-Est, basée sur l'amélioration de la qualité organoleptique.

En Bretagne, la société perfectionne ses conditions de stockage, notamment du chou-fleur. "En 2010, nous avons déjà 1 100 t de légumes en conversion, sachant que notre production française se monte à 14 000 t, sur les 50 000 t au total écoulés par Pronatura." Sur ce marché bio, la France a encore une vraie marge de progression pour répondre à sa demande intérieure par ses propres cultures.

Sojadoc : miser sur la qualité

C'est aussi le cas pour les grandes cultures. Sojadoc, association d'opérateurs du Sud-Ouest (DES bio, Nutrition et Soja, JPS Lait, AGP, Agribio Union, et deux conventionnels, Arterris et Espinaouet) a vu le jour en 1996 pour valoriser le soja d'alimentation humaine. Tous les moyens ont convergé pour offrir une graine de qualité, non OGM. Si bien que Sojadoc pèse aujourd'hui 60 % de la filière sojabio. "L'aide d'Avenir Bio est arrivée à point nommé pour restaurer une filière en perte de vitesse, avoue son chargé de développement, Thierry Clément. Elle a favorisé un travail sur la qualité, des essais sur les variétés, une certification bio-solidaire en 2010, des contrats trisannuels, la valorisation des co-produits, la recherche de nouveaux marchés." Et un chiffre d'affaires en hausse pour atteindre 20,2 M€ en 2010. Principal partenaire avec 3 000 ha de soja collecté chez 300 agriculteurs, Agribio Union cherche, avant tout, par ce biais, à garantir une rémunération correcte de la rotation à ses adhérents. Outre Avenir Bio, le soutien vient aussi de France Agrimer et de Midi-Pyrénées : une convergence de moyens pour viser 10 000 t de soja bio en 2014.



De grandes ambitions pour les grandes cultures Thierry Clément, chargé de développement de Sojadoc, Nicolas Lecat, directeur d'Agribio Union, Jean-Marie Pautard, président de Cocebio et Jean-Charles Cizeron des Ets Cizeron Bio

Christine Rivry-Fournier